

l'écho de nos villages

NUMÉRO 45
4^{ÈME} TRIMESTRE 2012

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ



SÉANCE D'INTERVIEW

sommaire

**DOSSIER : AVENIR DE L'ÉCOLE ET
DEVOIRS DES MAIRES**

HISTOIRE LOCALE : LA GÉNÉRATRICE

VIE LOCALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

DÉLIBÉRATIONS DU C.M.

ÉTAT CIVIL

ANIMATIONS



édito

Chers administrés,

Je veux tout d'abord vous souhaiter une excellente année 2013, riche de satisfactions pour vous-même, vos proches, celles et ceux qui vous sont chers, sans oublier la réussite de vos projets personnels, et professionnels.

Je veux remercier tous les acteurs locaux pour leur investissement, leur altruisme, leur dynamisme au service de chacun, source d'une très grande richesse partagée au service du bien commun. L'engagement de ces acteurs locaux qui animent bénévolement les diverses commissions communales (travaux, finances, scolaires...), le CCAS, le Conseil de la Régie Electrique, constitue une formidable richesse pour notre Commune, ses habitants, les jeunes et les anciens. J'associe à ces remerciements Eliane chargée de la rédaction de notre bulletin municipal, et les bénévoles qui œuvrent au sein des associations de la commune. La première joue à titre gracieux, un rôle essentiel en matière de communication, tout en renforçant le lien entre l'équipe municipale et les administrés. Quant aux représentants du milieu associatif, ils œuvrent en faveur du lien social, du respect de l'autre et de la solidarité. Dans ces domaines, les attentes de nos concitoyens sont très fortes et je suis ravi de m'engager à leurs côtés pour y répondre.

José LORENZO

AVENIR DE L'ÉCOLE ET DEVOIRS DES MAIRES

L'enseignement public du premier degré relève de la compétence de la commune depuis les lois de Jules Ferry.

Le nouveau gouvernement a décidé de réformer une fois de plus l'éducation nationale en intervenant dans les rythmes scolaires, la formation des enseignants, la mixité scolaire, les recrutements....

Tout ceci ne sera pas sans incidence sur les devoirs et responsabilités des maires. De nouvelles obligations légales et réglementaires s'imposent à eux, notamment en matière de surveillance de l'assiduité scolaire, du transport des élèves, de la sécurité des élèves, de restauration scolaire.

Des mesures relatives à l'aménagement du temps de travail (semaine de 4 jours ½ allègement de la journée de 6 h, durée de l'année scolaire) auront des effets financiers immédiats sur les budgets communaux en augmentant les temps de garde, de transport scolaire...

Parmi les dépenses obligatoires figurent la construction et l'entretien des bâtiments, l'acquisition et l'entretien du mobilier scolaire, le chauffage et l'éclairage des classes et la rémunération des personnels de service s'il y a lieu.

Hormis les dépenses obligatoires, les devoirs des maires s'articulent autour de :

- **Contrôle de l'obligation scolaire** : le maire est tenu de dresser chaque année, à la rentrée scolaire, la liste de tous les enfants de la commune soumis à l'obligation scolaire. En liaison avec l'inspecteur d'académie, il délivre un certificat d'inscription indiquant l'école que l'enfant doit fréquenter. Tout enfant de 3 ans voire 2 ans doit être accueilli dans la limite des places disponibles à l'école maternelle
- **Inscription des enfants handicapés** : tout enfant affecté d'un handicap a le droit d'être inscrit dans l'établissement scolaire le plus proche de son domicile qui constitue son établissement de référence. Le ministère prévoit des postes d'auxiliaires et d'emplois de vie scolaire, assistants d'éducation ou recrutés sur des contrats aidés, chargés d'accompagner les enfants handicapés durant le temps scolaire
- **L'inscription d'un enfant dans une école publique et privée extérieure et ses conséquences** : le maire de la commune de résidence accorde ou non une dérogation à la demande des parents pour l'inscription d'un enfant dans une école publique à l'extérieur de sa commune. S'il accepte cette scolarisation externalisée, il doit participer au coût.

- **Organisation du temps scolaire** : le maire peut modifier les heures d'entrée et de sortie des écoles en raison de circonstances locales, après avis de l'inspecteur départemental de l'éducation nationale. Cette décision du maire doit tenir compte d'impératifs en matière d'harmonisation des horaires avec la restauration et les transports scolaires.
- **Sécurité des bâtiments** : le maire doit garantir la mise en sécurité des bâtiments scolaires. Le maire peut autoriser l'utilisation des locaux scolaires pour des activités périscolaires après avis du directeur d'école, des autorités académiques et du conseil d'école.
- **Sécurité des élèves à l'école et aux abords** : l'éducation nationale est responsable de la surveillance des élèves durant le temps scolaire et dans la limite de l'enceinte scolaire. A l'extérieur, le maire use de ses pouvoirs de police pour assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles (circulation, stationnement, vitesse
- **Restauration scolaire** : quand la commune assure le service, elle fixe le prix du repas sans qu'il puisse excéder le coût d'un repas par élève. Elle doit respecter le principe d'égalité des usagers devant le service public, notamment en matière d'accès. Elle ne peut réserver le service de restauration scolaire aux seuls enfants dont les deux parents travaillent. La commune doit garantir la qualité des produits, l'équilibre des repas et l'hygiène alimentaire.
- **Personnel communal des écoles** : il s'agit des ATSEM (au minimum un ATSEM par école maternelle), des agents d'entretien et des personnels de restauration. Peuvent compléter les équipes : les éducateurs sportifs et les animateurs socio-éducatifs
- **Le conseil d'école dans chaque école** : le Maire ainsi qu'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal sont membres de droit. Il se réunit au moins une fois par trimestre et peut l'être à la demande du maire.

Avec la nécessaire évolution de l'école, les élus seront attentifs aux changements qui seront apportés car les décisions qui seront prises au niveau national auront un impact au niveau local.

histoire locale

La Génératrice

HISTORIQUE

Vers 1917 est créée la première centrale pour le traitement du corindon à l'usine de Mercus, avec le barrage de Mercus et le canal d'amenée d'eau à la centrale.

Elle fait fonctionner 3 machines : 1 groupe de 50 KvA, 2 groupes de 300 KvA et alimente également le village de Garrabet en électricité.

L'usine s'arrêtait en été pendant la période des congés. On procédait alors à l'entretien du canal d'amenée de l'eau entre Mercus et Garrabet.

Puis les 2 groupes de 300 KvA ont été remplacés par un groupe turbo alternatif de 1200 KvA. Ensuite un groupe de 2500 KvA est venu compléter le dispositif en 1925.

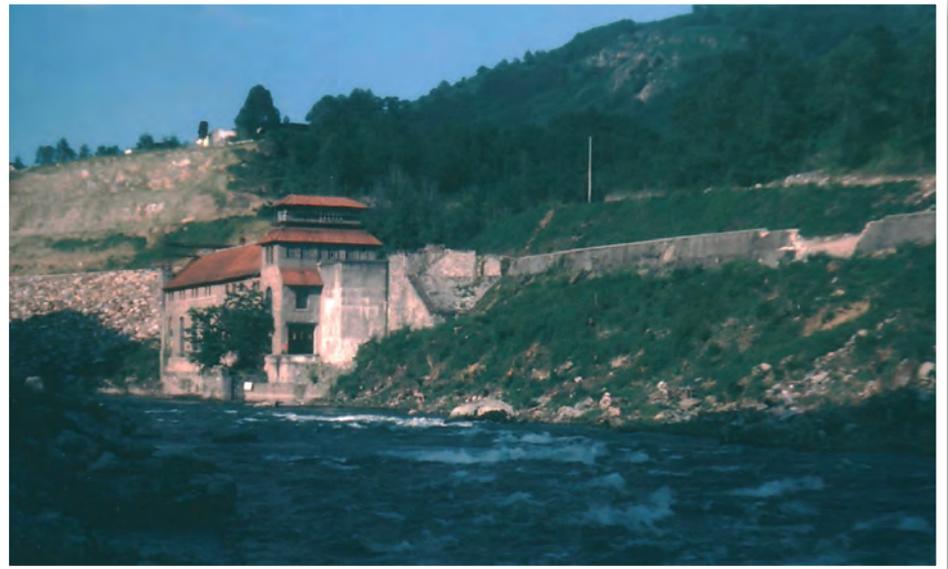
L'alimentation de l'usine de Mercus est assurée par une ligne de 60 KV EDF, relayée en cas de panne par une ligne SNCF, la centrale de Garrabet se synchronise sur ces lignes.

Pour alimenter la série de cuves d'aluminium, il faut redresser le courant alternatif, c'est le rôle des lampes dites "pieuvres" qui contiennent 6 kgs de mercure. Pour rendre ces redresseurs opérationnels, il faut ioniser l'intérieur de la lampe. C'est le rôle de l'alimentation du groupe continu de 50 KW qui amorce le mercure qui produit de la vapeur dans l'ensemble de la lampe et permet le passage du courant alternatif.

L'ORGANISATION

1 responsable d'exploitation, 3 équipes de 2 personnes travaillant en 3/8 chargées du fonctionnement des machines et de l'entretien des grilles de protection de l'arrivée d'eau dans la chambre des turbines (équipe dite "dégrilleur").

A l'automne, lors de la chute des feuilles Pechiney faisait procéder au grand nettoyage des grilles par une entreprise de sous-traitance. Puis cette activité a disparu avec l'installation d'un dégrilleur automatique.



LA CENTRALE DE GARRABET DITE "GÉNÉRATRICE"

LE PERSONNEL

Employés titulaires machinistes : Mrs Ernest ROQUES, Joseph DUPUY, Edouard BONNEL, Jean ARABEYRE, Fernand MAURY.

Les auxiliaires chargés du dégrillage venaient pour certains des usines de Mercus et Sabart et de l'entreprise.

LA PRODUCTION

80 000 kw/h par jour, variable en fonction du débit de l'eau et des crues.

LA VIE À BORD

Le responsable avait obligation de résidence sur le site dans une villa mise à sa disposition, uniquement remplacé par les machinistes pendant les congés. La famille entière vivait donc au rythme de la centrale.

La construction par EDF du barrage de Garrabet au début des années 80, a sonné la fin de la centrale noyée par l'eau de la retenue de l'Ariège qui a aussi englouti le canal et "le moulin", résidence des directeurs de Pechiney.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre dernier, le maire et le conseil municipal ont rendu hommage aux morts de la grande guerre de 14/18.

Voici un témoignage exceptionnel, grâce au prêt d'une habitante à qui nous adressons nos plus vifs remerciements : la lettre écrite le 12 avril 1915 par son aïeul à sa famille.

Morne
Champagne

12^e Jean le 12 Avril 1915

Chers Chers Parents

Je m'empresse de faire réponse à votre dernière lettre pour vous dire que je suis en bonne santé. J'ai reçu votre dernière lettre dans les tranchées de 2^e ligne mais cette fois-ci ça ne va pas bien parce qu'on ne peut pas aller à la Compiègne mais en revanche nous avons eu un temps de repos la nuit du 29 au 30 une bonne couche et depuis après ce la pluie tous les jours si tu vois dans les tranchées c'est épouvantable la boue est comme du lait on est blancs comme des Colombes maintenant nous sommes au repos pour trois ou quatre jours nous sommes dans des cabanes en planches on y est même que dans les tranchées nous venons de recevoir un fort détachement de renfort car ce n'était pas trop tôt nous n'étions pas bien nombreux

nous venons d'en recevoir 150 pour Compiègne et dans ce nombre il y a un peu de tout, de la classe 1905 des réformés et appointés des territoriaux de 38, 40, 42 et même 44 ans enfin tu peux voir sur ces faces les cicatrices qu'il y a. Hier les boches ont reçu une bonne raclée sans le secteur on nous étions; ils ont eu au moins 400 tués ils ont eu le bonheur d'attaquer ils ont été bien reçus le 28 les 2^e et 3^e tranchées de 1^{re} première le plus grand malheur pour nous c'est qu'ils n'attaquent pas souvent. Et nous pour attaquer nous ne voulons plus marcher on nous y a trop couchés toutes les fois qu'on attaque c'est presque pour tous une mort certaine alors comme tu vois c'est à l'artillerie à se débattre je puis te dire que nous avons des canons revolver mais ils sont moins puissants ils font moins de fracas que ceux des boches. nous dansons

des bombes c'est très dangereux pour les premières lignes mais nous sommes forcés de reconnaître que les leurs sont beaucoup plus forts et nous éclatent toutes que les nôtres la moitié n'éclatent pas tu penses si nous mourrions qui ont une bombe tombée dans leur tranchée et puis elle n'éclate pas. Le jour de Pâques nous étions en première ligne il pleuvait à verse les boches se montraient beaucoup leur tête au dessus de leur tranchée je t'assure que nous en avons tués quelques uns. Hier nous les voyons tomber comme des marchés ils ont passé une sale journée. Tandis que fusées éclairantes les nôtres durent plus longtemps mais elles ne donnent pas la nuit c'est-à-dire que les leurs les leurs en se dirigent en plein soleil les nôtres la lumière est sombre à peine si on distingue un boche à quatre ou cinq mètres. Pour te dire que depuis les débuts de la guerre la France a bien

étudié sur le matériel violent elle voudrait l'imiter mais je crois que au grand jamais elle n'arrivera à sa hauteur ils sont terribles si tu vois dans la merne depuis le début on les a repoussés de dix ou douze kilomètres ce qui n'est pas énorme comme tu le vois hélas je vois que tu vois cette curiosité ces caves dans la terre c'est sûr que des grandes chambres qu'elle peine qu'ils ont du matériel ils ont tout remis à la terre c'est évident à voir et dans ces chambres qui ont on les a repoussés ils se cachent par centaines le 28 les y a enterrés tout est plein de cadavres dans le secteur on nous sommes tués vers quelque chose bras jambes têtes tu me vois que ça par milliers je n'exagère pas du tout et nous on n'a fait plus attention depuis le temps qu'on te voit et on ne voit que sa partout on nous allons. Je t'embrasse chers parents en vous embrassant tendrement y. Dupin

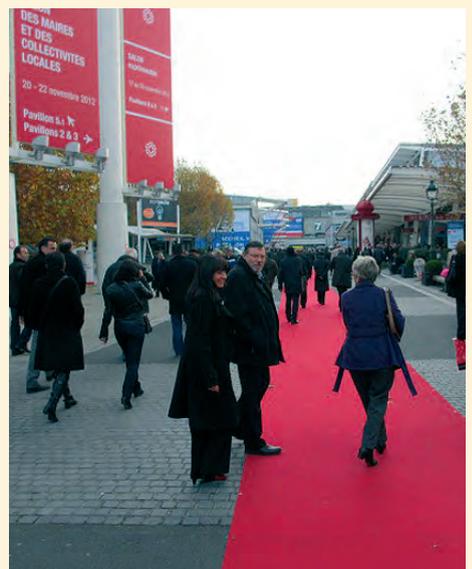
INFO PRATIQUE

DISPOSITIF "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Il s'agit d'un dispositif de lutte contre les cambriolages mis en place par l'Etat. Un service gratuit assuré par la Police et la Gendarmerie de surveillance de votre habitation après que vous ayez déclaré votre absence au service. Une fiche technique jointe au présent bulletin municipal, vous donne les bons réflexes de protection.

CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

A l'occasion du Congrès des Maires de France 2012, le maire, Patricia TESTA, 1^{ère} adjointe, et Florence DENJEAN-MASSAT, conseillère municipale, se sont rendus à Paris en novembre dernier. Durant leur séjour parisien, ils ont été reçus par les parlementaires ariégeois qui au travers d'une visite guidée leur ont fait connaître les rouages du fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée Nationale, et l'histoire des bâtiments qui les abritent. C'est lors de visite à l'Assemblée Nationale qu'ils ont eu l'agréable surprise d'être accueillis par le Mercusien Patrick ONGARO, heureux de rencontrer sur son lieu de travail "les élus de son village natal" comme il se plaisait à le préciser à ses collègues.



CARTON ROUGE

Après le saccage de tombes et la destruction des projecteurs du cimetière de Mercus au printemps, des vandales s'en sont pris dernièrement au Monument aux Morts. Lieu symbolique de la lutte pour la liberté de notre pays et qui honore ceux qui sont morts pour la défendre, l'atteinte à son intégrité raisonne amèrement en chacun de nous. Après enquête, il est apparu que les responsables des exactions sont de jeunes adolescents. Encore des enfants ou "sauvageons en devenir" par manque de repères, de sens civique, en un mot d'éducation. Souhaitons qu'il ne soit pas trop tard pour qu'ils prennent conscience de la portée de leurs actes et transforment leur énergie destructrice en énergie constructive.

Les hasards du bulletin font que ce carton rouge paraît aux côtés de la lettre témoignage d'un poilu de 14-18, une lecture qui donnera, espérons-le, à réfléchir à ceux qui ont allégrement saccagé les symboles de la mémoire honorant les "Morts pour la France".

Fêtons Noël

AVEC LES AÎNÉS : Le 15 décembre, le Maire, les membres du Conseil Municipal et du CCAS ont reçu les seniors de la commune dans une salle décorée avec raffinement. Avant de partager le repas de fête préparé et servi par le "Cathare", le Maire s'est adressé à l'assistance dans un discours chaleureux et empreint d'émotion.

Les cadeaux, et douceurs offerts aux convives, ainsi que l'ambiance assurée par l'orchestre "André Michel" ont permis à chacun d'oublier pendant quelques heures les soucis quotidiens.



Quelques jours avant cette fête, le Père Noël avait fait le tour des foyers des seniors pour leur remettre un sympathique colis de Noël garni de victuailles et gourmandises issues du terroir Ariégeois. De l'entrée au dessert de quoi concocter un beau repas de fête à la maison. Merci aux membres du CCAS et aux employés communaux qui ont assisté le Père Noël.

AVEC LES ENFANTS

A la cantine : le 21 décembre, les enfants des écoles ont dégusté le succulent repas de Noël concocté par Carole, aidée de Rose et Albertine. La traditionnelle bûche de Noël confectionnée par la boulangerie pâtisserie Amiel, a clôturé ce repas de fête composé de : farandole de toasts, mousson de canard, pâté en crouste, rôti de veau sauce aux morilles, pommes duchesse, bûche de Noël, clémentines, jus d'orange, Père Noël en chocolat.

Dans les écoles : les élus et l'association des parents d'élèves avaient mis en œuvre tout leur savoir-faire pour accueillir les enfants venus assister au traditionnel spectacle de Noël accompagnés par les enseignants, et l'équipe de l'ALAE. Après la distribution de cadeaux, cet après-midi récréative s'est terminé autour d'un goûter apprécié de tous.

A la crèche : Cette année encore, le Père Noël n'a pas oublié "les Coccinelles". Parents et grands-parents, ont pu profiter des chansons enfantines interprétées avec talent par la chorale de leurs chers petits, dirigée par l'équipe encadrante. Un savoureux goûter préparé par les mamans a régalé tout le monde.



CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LAURÉATS SUR LA COMMUNE

Concours Maisons Fleuries – Communauté des Communes du Pays de Tarascon

- Martine DELPONT (Mercus) : 1^{er} prix "catégorie décor floral en bordure de rue".
- Aline RUEFF (Jarnat) : 2^{ème} prix "maison avec jardin très visible de la rue".
- Alfred DOS RAMOS (Garrabet) : 5^{ème} prix dans la catégorie "maison avec jardin très visible de la rue".
- Claudine AMIEL (route d'Amplaing à Mercus) : 9^{ème} prix dans la catégorie "maison avec jardin très visible de la rue".

Concours "Villes et Villages Fleuris" – Conseil Général de l'Ariège

- Martine DELPONT (Mercus) : 3^{ème} prix "catégorie maisons fleuries".
- Commune de Mercus-Garrabet : 3^{ème} prix.

Félicitations aux jardiniers et jardinières qui participent ainsi à l'embellissement du village et un bon point pour la commune qui rejoint les Villages Fleuris.

LA CRÈCHE À LA BIBLIOTHÈQUE

Une nouvelle activité en partenariat avec la bibliothèque a été mise en place en octobre 2012.



Deux groupes d'enfants se rendent 1 fois par mois à la bibliothèque accueillis par Claudie. Un travail sur le thème du cirque à travers les livres et qui trouve son prolongement dans les activités de la crèche avec peintures, coloriages, initiation au jonglage...

Très à l'aise à la bibliothèque, les enfants sont très attentifs, se dirigent spontanément vers les livres en accès libre, avant de profiter de la lecture d'une histoire en groupe ou en individuel. Un bel exemple d'activité en partenariat avec les structures locales pour le bénéfice des tous petits.

INFO ÉCONOMIQUE

Rémi MORA s'installe artisan maçon à Mercus, travaux neufs ou de rénovation.

Contact : Tél. 06 87 55 46 61

E-mail : mora-remi@orange.fr

AU PETIT MARCHÉ

Nathalie, dynamique et sympathique épicière a plus d'une idée dans sa besace. A la traditionnelle tombola de Noël, elle a ajouté cette année le concours du plus beau dessin de Noël réservé aux enfants. Merci à Nathalie pour cette belle initiative. Dommage... les enfants n'ont pas répondu présent.

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE D'AMPLAING

La Prévention routière

Les écoliers nous racontent leur journée :

Le 26 novembre, nous sommes allés à Aigues-Vives pour une journée de prévention routière.

Nous avons participé à 3 ateliers :

- un diaporama pour nous habituer aux panneaux du code de la route
- un parcours d'agilité pour bien diriger son vélo
- un village pour pratiquer le vélo et respecter le code de la route

Malgré le froid et la pluie, nous avons fait de notre mieux pour réussir.

L'élève de CM2 qui a obtenu le plus de points représentera la classe à la finale départementale en juin.

Les résultats ont été très serrés mais c'est Nicolas qui l'emporte.

MARCHÉ DE NOËL

Pour la deuxième année consécutive, les enfants ont organisé un marché de Noël. La multitude d'objets confectionnés et décorés par toutes ces petites mains a remporté un vif succès. Félicitations à ces artistes en herbe ainsi qu'aux enseignants, ATSEM et animateurs de l'ALAE qui ont œuvré pour assurer la réussite de cette manifestation.

VIE ASSOCIATIVE

HALLOWEEN

C'est maintenant devenu une tradition, les enfants de la commune fêtent Halloween. Dès la nuit tombée, sorcières, squelettes et autres fantômes ont parcouru nos villages. Effrayés, les habitants se sont pliés de bonne grâce à leur requête et ont distribué des friandises sous l'œil amusé des accompagnateurs. Après avoir partagé le fruit de la récolte, grands et petits se sont retrouvés, dans un décor fantastique autour d'un sympathique repas concocté par Christophe. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance de fête au milieu de chauves-souris exubérantes, et d'araignées imperturbables tissant leurs toiles.

Merci aux parents, et au comité des fêtes d'Amplaing qui ont largement contribué à la réussite de cette soirée d'épouvante.



APEEMGA

VIDE GRENIER

Chaque année, à pareille époque, l'APEEMGA organise un grand vide grenier. Cette 4^{ème} édition a remporté un grand succès, et la fréquentation du site a été importante. De nombreux visiteurs sont repartis ravis d'avoir pu dénicher telle pièce rare qui viendra compléter une collection, où tel objet insolite recherché depuis si longtemps...



TELETHON

Samedi 8 décembre, s'est tenu à la salle polyvalente le téléthon 2012. Cette journée de solidarité a été organisée en coordination par le "Tennis Club de Mercus" et "les Amis du Serbel" qui ont assuré l'animation tout au long de la journée. Le montant des fonds collectés s'élève à : 1 070 €. Bravo aux organisateurs bénévoles et merci aux généreux donateurs..

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB DE MERCUS

La nouvelle saison de tennis a débuté sur les chapeaux de roues avec les inscriptions pour 2012/2013 en nette progression. Nous sommes cette année à 52 adhérents (46 en 2012, 39 en 2011, 25 en 2010) avec une grosse moitié de Mercusiens. Nous sommes ravis de cette évolution, mais plus encore nous sommes fiers des résultats obtenus la saison dernière :

L'équipe 11/12 ans composée de Louis, Tristan, Enzo et Lucas est championne d'Ariège de deuxième division avec 5 victoires et 1 défaite en battant des équipes comme Ax, St-Girons et Pamiers. Ils s'inclinent en 1/4 de finale régional à Montauban. L'équipe filles 13/14 ans s'incline en finale départementale contre St-Girons sans avoir démérité.

Il faut noter aussi le très beau parcours d'Elisa : vice-championne d'Ariège, vainqueur ou finaliste dans plusieurs tournois adultes (Mercus, Pamiers, Foix), vainqueur du Tournoi Jeunes de Mercus (17/18ans) battant Océane, la finale fut donc entièrement mercusienne.



Chez les adultes aussi, de bons résultats en interclubs

Excellent parcours des filles (Anémone, Alix, Elisa, Karine, Fam-len, Océane) Invaincues en phase de poules (5 victoires), elles terminent premières, joueront en division supérieure la saison prochaine. En phases finales, elles passent deux tours et s'inclinent seulement en 1/2 finale à Lannemezan. Elles sont donc dans les 4 meilleures équipes de la région.

Très beau parcours également des garçons (Matthieu, Florian, Sébastien, Alex, André, Kévin, Gaspard) qui restent invaincus en phase de poules (3 nuls et 2 victoires). Ils arrachent la première place lors de la dernière journée et joueront en division supérieure la saison prochaine. Ils s'inclinent en 1/8ème de finale.

Pour le début de saison 2012/2013, victoire de Sacha au tournoi de Foix en 11/12 ans (en battant la vice-championne d'Ariège) et 1/2 finaliste en 13/14 ans. C'est très prometteur puisque Sacha n'a commencé le tennis que l'an dernier.

La saison fut donc très positive et l'on ne peut que se féliciter des bons résultats d'équipe qui reflètent un certain état d'esprit. Tous ces bons résultats ont conduit le club à proposer au sein de l'école de tennis une structure compétition (pratique renforcée du tennis et préparation physique) afin de conserver ses meilleurs éléments. Chose faite et mieux encore, le niveau de jeu augmentant, de nouveaux publics bien classés rejoignent le club notamment chez les hommes.

Toutes ces participations aux compétitions par équipe sont rendues possibles par la mise à disposition de la salle polyvalente par la mairie, mais également par l'existence du terrain extérieur. Il est important de préciser que chaque fois que le club s'est qualifié pour les phases finales régionales (interclubs, 11/12 + finale 13/14), Mercus était le seul club de moins de 100 licenciés.

LES AMIS DU SERBEL

Durant toute l'année l'association menée de main de maître par un Président dynamique, assisté d'une équipe volontaire et bénévole, a offert à ses adhérents des activités diverses et variées. Voyages long et moyen-courrier, week end "découvertes", gymnastique douce, country, aquagym, sorties en montagne, balades autour des villages, spectacles... ont permis à chacun de s'évader en oubliant momentanément les soucis de la vie quotidienne.

Dernières sorties de l'année : la fête des lumières à Lyon et une journée à Pau berceau du bon Roi Henri IV, avec bien évidemment dégustation de la fameuse "poule au pot".

LE LOTO



Cette année encore, le traditionnel loto du Serbel a remporté un vif succès. Alléchés par la qualité et le grand nombre de lots proposés, plus de 600 personnes se sont retrouvées salle polyvalente à Mercus le 10 novembre dernier. Un grand merci aux pâtisseries qui ont régalié l'assistance de gâteaux, crêpes et "oreillettes". Merci également à M. le Maire pour le prêt de matériel et salle et aux agents techniques municipaux venus en renfort d'installation. Encore une belle organisation, un sans-faute grâce à tous les bénévoles.

Prochain grand rendez-vous : l'assemblée générale qui se tiendra à Mercus (salle de la Mairie) le 10 janvier 2013 à 18 h00.

CHORALE "5 H 30" : VEILLÉE DE NŒL

La chorale locale "5 H 30" a offert le samedi 22 et le dimanche 23 décembre derniers, une veillée de Noël en l'église de Mercus. Le thème évoquant "le manque d'eau en Afrique", la prestation en "lever de rideau" du groupe de percussionnistes africains et la célébration de l'avent par le Diacre ont ému le public venu nombreux assister à ces représentations de grande qualité.



LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT

La clôture de la saison 2012 de la Pétanque Mercusienne s'est déroulée le 24 Novembre, avec le challenge tête-à-tête réservé aux licenciés du club. Tous les favoris étaient là pour succéder à Nicolas RODRIGUEZ vainqueur sortant.

Le tirage au sort effectué, chacun pouvait jeter le but et s'accroupir dans le rond. Dès le premier tour on observait quelques surprises alors que les deux féminines Christelle et Gislaïne passaient sans encombre. On retrouvait en demi-finales José LOPEZ qui éliminait Angel GAROZ et le président Adrien MACHADO toujours en forme qui battait Michel MATÉOS.

En finale Adrien doit s'incliner face à José non sans démériter.

La remise des prix qui se déroulait au Cathare voyait la consécration d'Adrien au classement des concours nocturnes de l'été. Il recevait le traditionnel trophée DRACIR devant Fernand GONCALVES valeureux second. Christelle MARTUCHOU première féminine et Florian CANAL pour les jeunes complétaient le podium.

La suite se déroulait autour de la table où chacun s'appliquait à pointer... la fourchette et à tirer... le vin (avec modération). On pouvait alors pousser la chansonneterie avec le karaoké organisé par David FUENTES où l'on découvrait de nouveaux talents insoupçonnés chez certains augurant des lendemains qui chantent, n'en doutons pas, pour la pétanque mercusienne.

Au mois de septembre, le concours des jeunes a rassemblé 16 pétanqueurs en herbe venus de Mercus et d'Arignac. Les parties organisées "à la méele" furent fort disputées et c'est le prometteur Xavi GIRABET qui tirait son épingle du jeu et remportait le challenge tant convoité. Il faut dire qu'il a de qui tenir avec David, le papa et son frère Jordi déjà bien aguerri.



COPACABANA FUT SAL MERCUS

L'association "Copacabana fut sal Mercus" a pour vocation (comme son nom l'indique) d'initier au football en salle ses 19 membres. Son président Christian REBOLLO, assisté de Mathieu VAL (Secrétaire) et de Sylvain CAILLEBOT (trésorier) organise chaque année des rencontres (12 par an environ) au cours desquelles sont disputés des matches amicaux contre des équipes venues des communes avoisinantes.

ANIMATIONS

9 FÉVRIER 2013
LOTO DE L'APEEMGA

9 MARS 2013
LOTO PÉTANQUE
MERCUSIENNE & AMICALE
BOULES LYONNAISES

20 AVRIL AU 4 MAI 2013
TOURNOI DE TENNIS
JEUNES & ADULTES

ETAT CIVIL

• NAISSANCE •

23 septembre 2012 : Paco BOUILLOT

13 octobre 2012 :
Clara ABDALLAH-KHODJA-REYMOND

18 octobre 2012 :
Rita MIOUQUE GRASMUCK

18 novembre 2012 : Tom ALVES

• DÉCÈS •

27 septembre 2012 :
Jean-Claude Michel ESQUIROL

21 octobre 2012 :
Thierry Pascal PAILHES

28 novembre 2012 :
Angèle MARTINEZ née LOPEZ

Directeur de la publication : José LORENZO
Rédaction : Eliane GRAVES
Photos : Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative
Maquette, impression : IPS IMPRIMERIE (09)

LES MYRTILLES DE L'AYNAT

LES AGAPES

Menu Belge : le temps d'un repas on se serait cru en Belgique : moules-frites au menu du 27 septembre 2012 dans la "salle des chasseurs" gentiment mise à disposition pour ce délicieux repas pris dans une joyeuse ambiance.

Le repas d'automne au Col de Port le 26 octobre 2012 : pour accueillir dignement l'automne et ses belles couleurs, les "Myrtilles de l'Aynat" se sont retrouvées à l'auberge "la Sapinière" du Col de Port. La route était belle, l'arrivée au col un vrai plaisir et la salle de l'auberge était bien accueillante avec son feu qui pétillait dans la cheminée. Avec la joie de se retrouver, les convives ont partagé un savoureux repas campagnard traditionnel.

L'ATELIER DE NOËL

Malgré le froid un peu piquant de ce premier week end de décembre de nombreux visiteurs ont poussé la porte de la salle de la Mairie de Mercus. où ils ont été accueillis par les effluves du vin chaud, du millas, des oreillettes, des tartes Alsaciennes et une superbe décoration d'arbres de Noël, peintures de Noël, ainsi que la reconstitution miniature d'un accueillant salon prêt pour un délicieux goûter. Ils ont été conquis par l'originalité des réalisations proposées : housses de bouillottes, coussins, tabliers, sacs de tissus, décorations pour l'arbre de Noël, mignons lapins en tissu. présentés dans un cadre simple et accueillant. Il y en avait pour tous les goûts, tous les budgets. La visite se terminait en toute convivialité autour d'un verre de vin chaud et de pâtisseries gracieusement offerts. Un moment très chaleureux.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 octobre 2012

- Extension du périmètre de la communauté des communes du Pays de Tarascon : suite au projet d'arrêté préfectoral, intégration de la commune de Capoulet-Junac dans la communauté de communes du Pays de Tarascon.
- Acquisition foncière de plein droit de biens vacants Fuertes, veuve Daniac.
- Forêt communale de Mercus-Garrabet : vente de bois à l'entreprise Sud Abies.
- Questions diverses :
 - Examen des devis pour installation bancs place J.Guesde à Garrabet.
 - Réfection du sol de l'ancienne gare.
 - Travaux à l'église de Mercus.
 - Etude de réhabilitation du carré militaire au cimetière de Mercus.
 - Eclairage public route de Foix à Amplaing.
 - Problème de déjections de chiens.
 - Voie nouvelle "Camp de la fount" à Amplaing : financement à hauteur de 100% des réseaux électrique et éclairage public par le SDCEA .

Séance du 5 décembre 2012

- Logement communal de Garrabet (avenue Vaillant Couturier) : maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'architecture Goubert-Landes.
- Gestion de la Crèche : suite à appel d'offre, l'association LEC Grand Sud a été retenue pour une période de 3 ans.
- Adhésion au comité national d'action sociale (CNAS) en faveur du personnel communal actif et retraité.
- Aménagement parking du cimetière de Mercus et construction de murs de soutènement : demande de subventions à l'Etat et au Conseil Général.
- Examen de la loi concernant "les emplois d'avenir".
- Questions diverses :
 - Travaux salle du billard à Garrabet terminés.
 - Extension des réseaux eau, assainissement, électricité avenue Joliot Curie à Mercus : en cours.
 - Eclairage public impasse de la Bergerie à Garrabet : terminé.
 - Eclairage public traverse Amplaing : subvention du Conseil Général 7 500 €.

Séance du 19 décembre 2012

- Tarification de l'eau et de l'assainissement 2013 : 1,34 €/m³ H.T. pour l'eau - 1,46 €/m³ HT pour l'assainissement
- Acquisition de la maison Amiel rue du Fournil à Mercus (25 000 €).
- Questions diverses :
 - Avancement du personnel.
 - Aménagement de la zone de Barri à Amplaing : préparation du permis de lotir.